



Belvaux/Sanem, le 19 mars 2025

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO

N° du dossier 1/24/0192

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que la société

LE FONDS BELVAL

vient de demander l'autorisation relative à **l'exploitation d'une piscine, poste de transformation, installations de production de froid et stockage de substances et mélanges classés – Section C de Belvaux – Commune : Sanem.**

La demande et les plans sont déposés au service écologique de la Commune de Sanem et y pourront être consultés **sur rendez-vous** par tous les intéressés pendant la période **du 19 mars 2025 au 03 avril 2025 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée à la bourgmestre de la commune de SANEM à BELVAUX dans le délai indiqué.

Un délégué de la bourgmestre entendra tous les intéressés qui se présenteront le **lundi, le 07 avril 2025 de 10.30 à 11.30 heures dans la maison communale à BELVAUX.**

Veillez confirmer votre présence au numéro 593075-652.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz